



Chadia ARAB
Géographe, Chargée de recherche au CNRS
ESO-Angers (UMR 6590) - Espaces et SOciétés
MSH - 5bis, Bd Lavoisier
49045 - ANGERS Cedex
chadia.arab@univ-angers.fr
Tél : +33 (0)2 41 22 63 59

Mustapha Azaitraoui
Professeur de géographie
Université de Khouribga, Maroc
azaitraoui@gmail.com

Les femmes dans le milieu rural au Maroc ont un rôle très important. Elle s'occupe de leur famille, de leurs enfants, des tâches ménagères, et de tout ce qui touche à l'intérieur de la maison. Elle travaille aussi dans les champs, dans le travail agricole, elles s'occupent du bétail. Le milieu féminin marocain est caractérisé par un taux élevé d'analphabétisme (60%), un taux de scolarisation des filles des plus faibles au monde (27%), seulement 20% ont accès à la formation professionnelle. La femme rurale marocaine est la première cible lorsqu'une difficulté surgit. Elle tient l'honneur de la famille entière en sa personne.

Les violences sexuelles, bien que condamnées aujourd'hui au Maroc¹, reste un tabou, et une honte pour les femmes. C'est encore plus vrai dans le milieu rural.

Le sujet est d'autant plus sensible dans le royaume qu'il fait écho à de multiples faits divers ayant ému l'opinion ces dernières années. En 2012, Amina Filali, une adolescente de 16 ans, s'est suicidée après avoir été contrainte d'épouser son violeur.

Fin 2015, une jeune fille de 16 ans s'est immolée par le feu après avoir été victime d'un viol collectif, ses agresseurs l'ayant fait chanter en la menaçant de diffuser des vidéos de son viol.

Khadija, dernier cas médiatisé en date, jeune fille de 17 ans, vivant dans un village rural près de Beni Mellal a été violée par plusieurs de ses agresseurs. Bien que soutenue par des associations des droits humains et des femmes, elle et sa famille ont subi des pressions, du chantage, des menaces de mort. Plusieurs villageois ont tenté de retourner la situation en l'accusant de « fille facile ».

¹ Le texte législatif incrimine pour la première fois «certains actes considérés comme des formes de harcèlement, d'agression, d'exploitation sexuelle ou de mauvais traitement». Il durcit également les sanctions pour certains cas et prévoit des «mécanismes pour prendre en charge les femmes victimes» de violences. Malgré cela les avancées législatives restent insuffisantes pour beaucoup d'associations de droits humains et de droit des femmes .



Le cas des saisonnières marocaines en Espagne, si elles étaient amenées à revenir pourraient subir, à leur tour des menaces, le mépris, la honte, le déshonneur. Le déshonneur touche toute la famille. Ceci peut amener les femmes à être complètement exclues de leur famille, et même de leur village. Ternis par la honte, certains maris peuvent demander le divorce et même garder les enfants. Ces femmes, meurtries, séparées de leurs enfants depuis plusieurs mois, pourraient les perdre à jamais, suite aux accusations et aux agressions subies en Espagne. La perte de leur dignité et leur honneur amènent certaines d'entre elles à préférer mettre fin à leur vie plutôt que de subir toute cette pression. C'était le cas de plusieurs femmes violées au Maroc.

Fait à Angers le 29 avril 2019 et pour valoir ce que de droit


Chadia ARAB


Mostapha Azoukroui